

	Procès-verbal de Comité de direction Vendredi 12/12/2025	Compte rendu N°05-2025
---	---	---

<u>Présents:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Arnaud CHATTARD	Gilbert MAUGIRON	Nicolas CABUS	Ricardo PEZ
Jean-Michel BRUGNERA	Franck GERBI		
	Pascal CHARLES (visio)		
<u>Membres qualifiés</u> : Gites de France, ESF Alpe du Grand Serre, WSA le Sautet.			
<u>Pouvoirs</u> : Fabiola Couhin donne pouvoir à Franck Gerbi et Coraline SAURAT donne pouvoir à Arnaud CHATTARD			

<u>Absents:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Raymond MASLO	Richard BATKO	Franck PERRON	Gérard JACQUEMIN
Alain SIAUD	Fabienne PREVOT	Guillaume MACE	Raoul ATTANASIO
Guillaume MONTANER	Philippe FAURE	Florian GARRIGUES	Magali MAZZEGA
Alain MENDEZ		Christophe DAPPEL	Stéphanie GIRARDEY
<u>Membres qualifiés</u> : Fabien MULYK, Parc des Ecrins, Association des commerçants de l'Alpe du Grand Serre, EDF, Association Savel Terre d'Evasion, Le petit train de la Mure			

<u>Excusés:</u>			
<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
	Marie-Claire DECHAUX	Paolo FONTEBASSO	Alain COLLAUD
		Damien GIRARD	Sœur Marie-France BROTHIER
<u>Membres qualifiés</u> :			

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 7 dont 3 titulaires et 4 suppléants

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix délibératives : 9

Ordre du jour

- Vote des tarifs régie de la boutique
- Vote de la convention avec la commune de la Morte
- Vote des conventions avec la SAAGS
- Vote du budget primitif 2026
- Actualités de Matheysine Tourisme

○ Questions diverses

M. le président remercie les membres du comité de direction (codir) d'être présents, ainsi que M. Charles Pascal pour sa présence en Visio. Il s'excuse pour le retard. Un groupe de travail concernant la taxe de séjour a eu lieu juste avant. La taxe de séjour est un vaste chantier, l'objectif de la rencontre est de travailler sur un barème tarifaire équilibré. La taxe de séjour est un outil de suivi important qui joue un rôle d'observatoire sur le territoire et il était important de voir des chiffres factuels ce matin.

M. le directeur rappelle l'ordre du jour.

Vote des tarifs régie de la boutique

M. le directeur montre le tableau des tarifs. Plusieurs tarifs de la boutique doivent être votés. M. Astrua pour Gîtes de France interroge l'assemblée concernant la provenance des bières et le nombre de variétés. M. le directeur explique que 2 variétés de bières locales ont été retenues car cela complète la partie souvenir des produits commercialisés par la boutique. Le tarif des bières a été négocié avec les brasseurs et ces derniers proposent un prix de vente conseillé.

Les tarifs votés sont :

- Bière en 33cl : 3.50€
- Bière en 75 cl : 6.50€
- Pack Noël salé : 15€
- Pack Noël sucré : 15€
- Bonnet : 15€
- Carte postale tarif partenaire : 0.50€, tarif boutique : 1€.

Il n'y a pas de tarif partenaire négocié sauf pour les cartes postales.

La délibération est votée à l'unanimité.

Vote de la convention avec la commune de la Morte

M. le directeur présente la convention avec la commune de la Morte. Cette dernière concerne la revente d'activités par l'office : activités de ski nordique, ski joering, chiens de traineaux... L'office de tourisme conserve 10% de rétrocession sur les ventes.

La commune de la Morte gère la compétence ski nordique pour le compte de la Communauté de Communes cette année.

La délibération est votée à l'unanimité.

Vote des conventions avec la SAAGS

M. le directeur explique que des prestations de la société d'Aménagement de l'Alpe du Grand Serre (SAAGS) sont revendues par l'office du tourisme avec une rétrocession de 10% du prix des ventes à l'office. Les prestations sont : la découverte du métier de daineur, l'ouverture des pistes et une prestation de fermeture des pistes au coucher de soleil. La dernière prestation est en cours de discussion et sera potentiellement mise en vente cette année.

Les 10% des ventes rétrocédées à l'office de tourisme ont pour contrepartie la gestion des réseaux sociaux notamment la page Facebook de l'AGS par l'office. Il existe par ailleurs un travail collaboratif entre l'office et les professionnels de la station avec des apports de photographies et de contenus.

La délibération est votée à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2026

M. le président explique l'échéance électorale du mois de mars 2026. En général, le codir vote en premier le compte administratif, puis le budget avec une intégration du résultat de fonctionnement. L'objectif est de voter le budget primitif aujourd'hui et les nouveaux membres du codir voteront un budget supplémentaire en 2026 en intégrant le résultat de fonctionnement et pourront fléchir les actions choisies à mettre en œuvre.

Le résultat de fonctionnement de 2024 à 2025 est de 153 106.20€. L'atterrissage prévu fin 2025 montre un déficit d'environ 33 000€. Le résultat de fonctionnement de 2025 à 2026 devrait être de 120 000€ environ. Ce déficit s'explique par la volonté d'avoir mis en place des actions de communication sur l'année 2025. Il y a eu 11 accueils presse sur l'année (journalistes, influenceurs...) et la volonté d'agréments la photothèque. Les relations avec Isère Attractivité se sont développées.

Le budget 2025 a été ambitieux car il restait du résultat de fonctionnement des années précédentes.

Pour le vote du budget 2026, M. le président propose de reprendre les dépenses classiques afin d'assurer le fonctionnement des services (logiciels, matériel). Sans résultat, le budget communication est à 0. Les frais de remboursement à la collectivité sont toujours budgétisés par souci de transparence même si, depuis 2021, ces frais ne sont pas payés mais compensés par des actions de l'office pour le compte de la CCM.

Concernant la masse salariale, les sommes mises au budget sont les salaires chargés pour payer les salaires des employés.

M. le président présente les recettes de fonctionnement à inscrire. Il s'agit tout d'abord des écritures d'ordre, des recettes générées par les partenariats. Avec l'arrivée d'Elodie Campoy, chargée du réseau des socio-professionnels, l'objectif est de développer l'offre de partenariat. Il y a une petite recette liée aux commissions perçues à la suite de la prestation de vente des activités. Il y a ensuite la part de subvention de fonctionnement versée par la CCM, le reversement de la taxe de séjour et une subvention exceptionnelle de la CCM pour le financement de la moitié du salaire du salarié de la Gare du Temps, des alternants et du poste de la responsable communication pour le travail fourni. Cette dernière comprend aussi la prise en charge d'une part du salaire de la coordinatrice du réseau des socio-professionnels. Les salaires chargés des conseillers en séjour à Corps et au Môle de Savel sont entièrement pris en charge par la commune de Corps et le SIVOM du lac de Monteynard.

Le budget de fonctionnement est équilibré en dépenses et en recettes à 505 197€. Cette gestion montre que la structure est viable et gérée. Chaque année, il ne sera peut-être pas possible de mettre autant de ligne budgétaire sur la communication. Et il faut continuer à développer les partenariats.

Florent Battistel, pour l'Ecole de Ski Français, demande l'impact des lignes budgétaires à 0 pour le travail des services en attendant le vote du budget supplémentaire. M. le président répond que le vote du budget est au chapitre donc même si cela n'est pas confortable en gestion, ni idéal, les services pourront entamer leurs lignes budgétaires dans la limite du raisonnable.

M. le président présente ensuite le budget d'investissement. En 2025, il y a beaucoup d'investissements notamment pour aménager la Gare du Temps. M. le directeur invite les membres du codir à se rendre à la Gare du Temps afin de voir les aménagements et précise

que les commandes ont été passées auprès de Donati et CréaSolMéca, deux entreprises locales. Des aménagements moindres ont été faits dans les autres bureaux d'information touristique afin de mettre en place les produits de la boutique.

Les recettes sont, quant à elles, générées par les écritures d'ordres et de ce fait, plus on fait d'investissement, plus les recettes de l'année suivante sont importantes.

Le budget d'investissement 2026 est équilibré à 20 117.98€.

La délibération et le budget sont votés à l'unanimité.

Actualités de Matheysine Tourisme

À la suite du vote du Conseil Communautaire actant le principe de transfert de la compétence « remontés mécaniques » aux communes, M. le président explique que rien ne change pour l'office, ce sont deux compétences différentes. L'office continuera de porter ses missions d'accueil et de promotion de la destination. Nous continuons de gérer la page Facebook pour la station de l'Alpe du Grand Serre (AGS) en collaboration avec l'exploitant. M. Astrua demande ce qu'il va se passer si la commune de la Morte souhaite récupérer la compétence tourisme. M. le président explique que le transfert de compétence est issu de la loi NoTre et sera donc très difficile à transférer et M. le directeur précise que le vote du conseil communautaire devra être à l'unanimité. Aujourd'hui, l'office de tourisme accompagne toujours l'AGS dans la mesure de ses possibilités et assure une continuité de service.

M. le directeur explique les diverses actualités de l'office de tourisme :

- Matheysine Tourisme a entamé une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) qui vise à identifier et mettre en œuvre des pratiques plus responsables à travers un comportement éthique et transparent. Dans cette démarche, l'office est accompagné par Julie TINETTI de la société IPAMA, financé par l'AFDAS. L'objectif est de pouvoir en parallèle lancer *Destination d'excellence* qui est un label. L'office en est au lancement de la démarche RSO, il n'y a pas de délai à respecter, c'est une démarche de progrès sous 2 à 3 ans. L'objectif étant pour le moment de formaliser ce qui est en place et de mettre en œuvre un plan d'actions pour s'améliorer.

- Une conférence à destination des socio-professionnels avec une table ronde aura lieu le 12 janvier 2026. Cette conférence sera animée par un intervenant extérieur qui est un expert du tourisme et expliquera les tendances d'aujourd'hui et de demain. Il y aura environ 1h30 d'échanges et ensuite une table ronde avec des personnes venues d'autres territoires pour échanger. L'objectif est de donner des clés pour développer et pérenniser l'activité touristique des socio-professionnels.

- Mme Fabiola Couhin a représenté l'office de tourisme au dernier workpress et à l'assemblée générale des Villes sanctuaires de France qui s'est tenu à Paris en décembre. Une cinquantaine de médias étaient présents et la Matheysine a bien été représentée.

- La station de l'Alpe du Grand Serre démarre la saison hivernale 2025-2026, le 20 décembre. Des animations sont prévues pour l'ouverture avec notamment la mise en place d'un terrain de foot gonflable (prêté exceptionnellement à l'office du tourisme). L'office de tourisme n'a pas la compétence, ni le budget pour gérer l'événementiel aujourd'hui ; il est porté par les associations.

Questions diverses

M. le président fait un retour concernant le programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale). Un appel à projet concernant l'itinérance va voir le jour. Il est destiné aux professionnels et aux privés, les deux peuvent émerger à cette ligne. Les services de la CCM sont là pour accompagner les professionnels et Elodie Campoy pourra accompagner les professionnels du tourisme. Cet appel à projet est intéressant car il répond à des attentes du territoire.

Par ailleurs, une réunion concernant le multi-usage dans les alpages a eu lieu avec tous les territoires concernés autour de Grenoble. Ils ont travaillé sur le partage de l'espace et le multi-usage. Le travail en collaboration avec les agriculteurs et les professionnels du tourisme est centré sur la nécessité de partager l'espace. La population autour du bassin grenoblois est très importante et il est nécessaire d'avoir une information commune (travail en cours). L'année 2026 est l'année internationale du pastoralisme. M. Astrua souligne le fait que la bonne gestion de l'espace et des chiens de protection donne une image sécurisante du territoire.

De plus, M. le président indique qu'en ce moment la CCM mène son PCAET (plan climat-air-énergie territorial) et invite les membres de l'assemblée à remplir le questionnaire mis en ligne par les services de la CCM. Le diagnostic de territoire est finalisé et il convient désormais de voir comment on peut évoluer ; des ateliers sont également en cours.

Concernant les hébergeurs, un travail est en cours afin qu'ils puissent s'approvisionner en panier directement chez les producteurs, tout comme les restaurateurs.

Pour finir, M. le président revient sur la structure de Matheysine Tourisme. Le Codir est obligatoire mais il est également intéressant de pouvoir travailler en petit groupe sur des actions concrètes comme le matin même concernant la taxe de séjour.

M. Astrua explique qu'avec les élections municipales qui approchent et donc le changement d'élus et de membres du codir à venir, il est important de pouvoir garder de la continuité.

M. Brugnera souligne le travail réalisé au sein de Matheysine Tourisme depuis 2016 et félicite les équipes et la présidence. M. le président explique que l'équipe est structurée et que les actions sont lancées, il y aura donc une continuité dans le travail mené. La CCM a établi son projet de territoire, ce qui va permettre d'avoir une vision à long terme. M. le directeur insiste sur la nécessité d'avoir une stratégie pour les 5 prochaines années avec une ligne directrice pour continuer à avancer et se développer.

M. Astrua remercie les maires présents au sein du codir pour leur engagement aux côtés des professionnels du tourisme et met aussi en évidence le fait que le tourisme en Matheysine est une préoccupation très marginale du côté des élus de manière générale.

M. le président explique que la CCM essaie de poser des bases. La réalisation de la vidéo attractivité « Montez en Matheysine » a pour but premier de convaincre les matheysins qu'ils vivent sur un beau territoire. Nous sommes en retard sur les équipements et les infrastructures et il faut faire attention de ne pas être submergé par un afflux de population notamment l'été. M. Rebreyend rebondit en expliquant que la Matheysine ne doit pas devenir le terrain de jeux des citadins car cela ne profite pas au tourisme. Ces flux vont être compliqués à gérer à l'avenir et il faut trouver un juste équilibre. M. Art explique que les problèmes rencontrés du côté de Grenoble sont les mêmes du côté de Gap. M. Astrua parle aussi des aménagements de plage. Au plan d'eau de Valbonnais il y a un espace avec du sable idéal pour les familles ; espace qu'on ne retrouve pas sur les lacs.

M. le président conclue en expliquant que la gestion de flux n'est pas simple mais que la CCM en est consciente et essaie de travailler en collaboration avec la Gendarmerie en payant les repas des réservistes qui patrouillent l'été au lac de Laffrey par exemple.

Le comité de direction est clôturé à 12h10.